

**Notes pour une intervention de Martin Laurendeau**

Le 18 mars 2003

---

Madame la présidente,

Je me présente, je m'appelle Martin Laurendeau, entraîneur d'élite au tennis. Pour ceux qui ne me connaissent pas, il y a quelques années, soit de 1986 à 1993, j'ai fait parti du circuit de l'ATP à titre de joueur professionnel, et été l'un des 3 seuls Québécois de l'histoire à se classer parmi les 100 premiers joueurs mondiaux.

J'ai commencé à jouer à l'âge de 14 ans. À l'époque, pour m'entraîner à peu de frais, je me rendais chaque jour au parc Jarry pour jouer sur les terrains de tennis en terre battue, même si l'état de ceux-ci laissaient à désirer. C'est en partie ici que j'ai développé mes aptitudes pour la raquette... tant et si bien qu'en assez peu de temps, je suis devenu champion québécois chez les 16 ans et moins.

J'ai eu la chance que le champion de l'époque Réjean Genois, alors professionnel du circuit, me remarque et décide de s'entraîner avec moi à Montréal quand il était de passage entre ses tournois internationaux. Durant la saison estivale, la quasi-totalité des nos entraînements s'effectuaient au Parc Jarry. Ça m'a beaucoup aidé et un jour, à mon tour, j'ai enfin pu entrer dans le circuit professionnel.

Quand les compétitions ont commencé au parc Jarry, au début des années quatre-vingt, il faut savoir que les courts de tennis n'étaient disponibles *que pendant la période du tournoi*; avant et après, tout le site était fermé à clef ! Pour ceux qui visaient la scène internationale du tennis ou même pour ceux qui ne jouaient que pour s'amuser, c'était une situation particulièrement frustrante. C'est clair, l'ouverture du Centre de tennis du parc Jarry, en 1996, a été une bénédiction : enfin, les terrains de tennis sont devenus accessibles et la qualité des courts et du site s'est accrue de façon considérable.

Bien sûr, je vous parle en tant qu'entraîneur. Mais il faut comprendre, Madame la Présidente, à quel point il est important que nos jeunes espoirs aient accès à un équipement collectif d'envergure, de qualité et de calibre international. Le tennis récréatif pour les citoyens en général est certainement l'un des aspects importants de la mission du CTPJ, mais *il est primordial de reconnaître également l'importance du tennis d'élite*; et surtout, il ne faut pas le négliger.

En tant que collectivité, le Québec - et particulièrement Montréal à titre de Métropole - doit être en mesure d'offrir à nos jeunes espoirs des installations qui leur permettent de s'entraîner toute l'année durant et ce, à un coût abordable. Il ne fait nul doute dans mon esprit que s'il n'y a eu que 3 Québécois dans les 100 premiers joueurs de tennis mondiaux depuis 3 décennies, c'est d'abord parce qu'avant 1996, il n'y avait pas d'endroit où nos jeunes pouvaient s'entraîner à l'année longue dans des installations aussi modernes et financièrement accessibles que celles du CTPJ.

Je veux souligner le rôle déterminant du CTPJ dans la formation des jeunes joueurs. D'abord et avant tout parce que le CTPJ (où sont regroupés Tennis Montréal, la Fédération québécoise de tennis et Tennis Canada) donne à nos jeunes une accessibilité totale aux installations à l'année longue. Il est sans contredit le lieu idéal pour nombre de tournois, de regroupements, de camps d'entraînement, et autres activités sportives de l'élite de tennis au Québec.

Plusieurs de nos joueurs qui commencent à se faire connaître à l'échelle mondiale, *des modèles pour les jeunes Québécois*, en ont profité et en profitent encore aujourd'hui. Je pense à certains des athlètes que j'entraîne ou que je côtoie comme : Alexandra Wozniak, Frédéric Niemeyer, Simon Larose, Philippe Gubenco, Marie-Ève Pelletier, Mélanie Marois, etc.

Pour eux comme pour bien d'autres, être identifié comme athlète d'élite par Tennis Canada, c'est entre autres de pouvoir s'entraîner dans « *le centre nerveux* » du tennis au Québec, dans des conditions idéales pour leur développement. En effet, les joueurs professionnels, joueurs de transition, d'élite provinciale, les athlètes membres d'équipes nationales, ainsi que les membres d'élites provinciales et nationales en fauteuil roulant ont d'énormes privilèges en s'entraînant au CTPJ car ils bénéficient d'un accès gratuit ou d'un tarif réduit en vertu de la politique d'élite déjà établie.

Ça compte pour beaucoup lorsqu'on calcule les milliers d'heures d'entraînement auxquelles doivent se soumettre ces espoirs s'ils veulent un jour réaliser leur rêve et entrer dans les rangs professionnels. *Un rêve tout à fait légitime et réalisable*, madame la Présidente. Je l'ai personnellement vécu et j'en suis fier. Mais je sais que bien des espoirs sont brisés parce que

plusieurs parents n'ont pas les moyens de payer un entraînement quotidien de plusieurs heures dans des clubs privés aux tarifs trop élevés.

C'est pourquoi, madame la Présidente, j'estime que le projet de réaménagement et de développement du Centre de tennis du parc Jarry doit se réaliser. Avec plus de courts de tennis au CTPJ, donc plus d'accessibilité à des terrains abordables, nos jeunes joueurs auront plus de chances d'accéder à leur rêve.

Ainsi, on sera en mesure d'encourager et de contribuer davantage au développement de jeunes joueurs de tennis montréalais, québécois ou canadiens qui aspirent à se dépasser et à nous représenter sur la scène internationale. Notre relève y gagnera beaucoup, et, j'en suis persuadé, notre collectivité également.